



Normes

de santé publique de la Nouvelle-Écosse

2011-2016

ENTRER



Introduction

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

Introduction

Table des matières

Introduction

Norme fondamentale

Norme relative au développement sain

Norme relative aux communautés en santé

Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles

Norme relative à la santé environnementale

Glossaire

Bibliographie



Les *Normes de santé publique de la Nouvelle-Écosse* établissent les attentes en matière de santé publique au niveau provincial et des régions régionales de la santé (RRS). L'élaboration de ces normes constitue une étape importante pour le renouvellement du système provincial de santé publique. Ces normes sont fondées sur l'énoncé d'objet suivant :

Pour comprendre et améliorer la santé des communautés, le ministère de la Santé mène un travail de collaboration.

Afin d'atteindre ce but, il faut que nous mettions davantage l'accent sur un travail « plus en amont » afin de pouvoir comprendre les milieux sociaux, économiques et physiques qui influent fortement sur la santé des Néo-Écossais. Ce changement de priorité exige que nous redirigions nos efforts pour davantage nous concentrer sur la santé des groupes et des populations plutôt que sur les individus. Les *Normes de santé publique* ont donc été élaborées pour favoriser cette nouvelle priorité.

Ce changement ne se produira pas du jour au lendemain mais se concrétisera peu à peu à mesure que les normes permettront d'orienter au cours des cinq prochaines années les mesures en matière de santé publique. Il faudra examiner de nombreuses questions aux niveaux du système, des organismes, des équipes et des individus. Nous sommes conscients qu'une partie du travail lié à la santé publique se poursuivra, qu'une autre partie sera améliorée, qu'il y aura de nouvelles activités, que certaines choses changeront de façon significative ou cesseront d'exister, ou encore que certaines activités nécessiteront une collaboration ou seront confiées à des tierces parties. En travaillant avec nos partenaires, nous pourrions réussir à mener à bien ce changement en vue d'avoir une influence optimale sur la santé des Néo-Écossais. Même s'il est probable que la concrétisation des normes en question suscite un grand intérêt, le présent document et les protocoles qui s'y rapportent ont seulement pour but de décrire ce que la santé publique en Nouvelle-Écosse devrait faire. Il s'agit en effet d'une condition préalable à la mise en œuvre des étapes ultérieures.

TABLE DES MATIÈRES

Cliquez sur une section ou un sujet pour consulter cette page directement.

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

Introduction	ii	Norme relative aux communautés en santé	17
Introduction	1	Résultats sociétaux	18
Contexte historique	1	Résultats liés à la santé publique	18
Orientation stratégique	2	Exigences	19
Élaboration des normes	5	Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles	20
Liens entre les normes	7	Résultats sociétaux	21
Organisation des normes	7	Résultats liés à la santé publique	21
Notion de responsabilité	7	Exigences – Maladies transmissibles	22
Norme fondamentale	8	Exigences – Immunisations	23
Principes et valeurs	8	Norme relative à la santé environnementale	24
Résultats sociétaux	10	Résultats sociétaux	25
Résultats liés à la santé publique	10	Résultats liés à la santé publique	25
Exigences – Compréhension	11	Exigences	26
Exigences – Égalité en matière de santé et justice sociale	12	Glossaire	27
Exigences – Développement de la main-d'œuvre de la santé publique	12	Bibliographie	29
Exigences – Gestion des urgences de santé publique	13		
Exigences – Développement de l'infrastructure du système de santé	13		
Norme relative au développement sain	14		
Résultats sociétaux	15		
Résultats liés à la santé publique	15		
Exigences	15		

Introduction

Table des matières

Introduction

Norme fondamentale

Norme relative au développement sain

Norme relative aux communautés en santé

Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles

Norme relative à la santé environnementale

Glossaire

Bibliographie



Introduction

Contexte historique

Il est indiqué, dans un rapport datant de 2006 intitulé *Le renouvellement de la santé publique : Bâtir un système de santé publique pour répondre aux besoins des gens de la Nouvelle-Écosse*, que la mise en place d'un ensemble de normes de santé publique constitue une mesure majeure.¹ Conformément aux recommandations de ce rapport, l'objectif est d'appliquer les *Normes de santé publique de la Nouvelle-Écosse* aux niveaux de la province et des RRS. En outre, l'élaboration et l'application de ces normes ont pour but de créer un équilibre entre la cohérence des mesures nécessaires à une action collective efficace et le besoin de souplesse pour adapter les efforts aux circonstances locales.



Mesure n° 11 relative au renouvellement du système

Établir pour le système de santé publique de la Nouvelle-Écosse des normes fondées sur l'expérience, applicables à l'échelle provinciale et aux régions régionales de la santé, pouvant être adaptées aux circonstances locales et favorisant une bonne planification à l'échelle locale et provinciale.

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Introduction

Orientation stratégique

Le rapport de 2006 souligne l'importance de la mise en place d'une vision collective pour le renouvellement du système de santé publique. Il était essentiel, avant d'élaborer ces normes, de mettre en place un processus de planification stratégique fondée sur une forte participation afin de définir une orientation claire pour le système de santé publique de la Nouvelle-Écosse.² Cette orientation suppose un déplacement des priorités afin de pouvoir travailler plus en amont pour cibler les déterminants relatifs à une population en bonne santé. Pour ce faire, nous devons nous concentrer sur les populations plutôt que sur les individus ainsi que travailler davantage avec d'autres secteurs pour avoir une influence aux niveaux social, économique, physique et politique.

Ce changement d'orientation est fondé sur la *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*, laquelle définit cinq grandes stratégies pour atteindre les conditions préalables à la santé.¹ Le changement de priorités qui est prévu correspond également à la notion de population en santé, principe fondamental pour les pratiques en matière de santé publique.⁴

¹ Conditions préalables à la santé : la paix, un logement, l'éducation, de la nourriture, un revenu, un écosystème stable, des ressources durables, la justice sociale et l'équité.³

Mesure n° 1 relative au renouvellement du système

Créer et être guidé par une vision collective pour le système de santé publique, qui intègre les fonctions centrales du système publique et permette leur réalisation.

Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé

- Élaborer une politique publique saine
- Créer des milieux favorables
- Renforcer l'action communautaire
- Acquérir des aptitudes individuelles
- Réorienter les services de santé

Source : Organisation mondiale de la Santé, Association canadienne de santé publique, Santé Canada. Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, 1986.

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

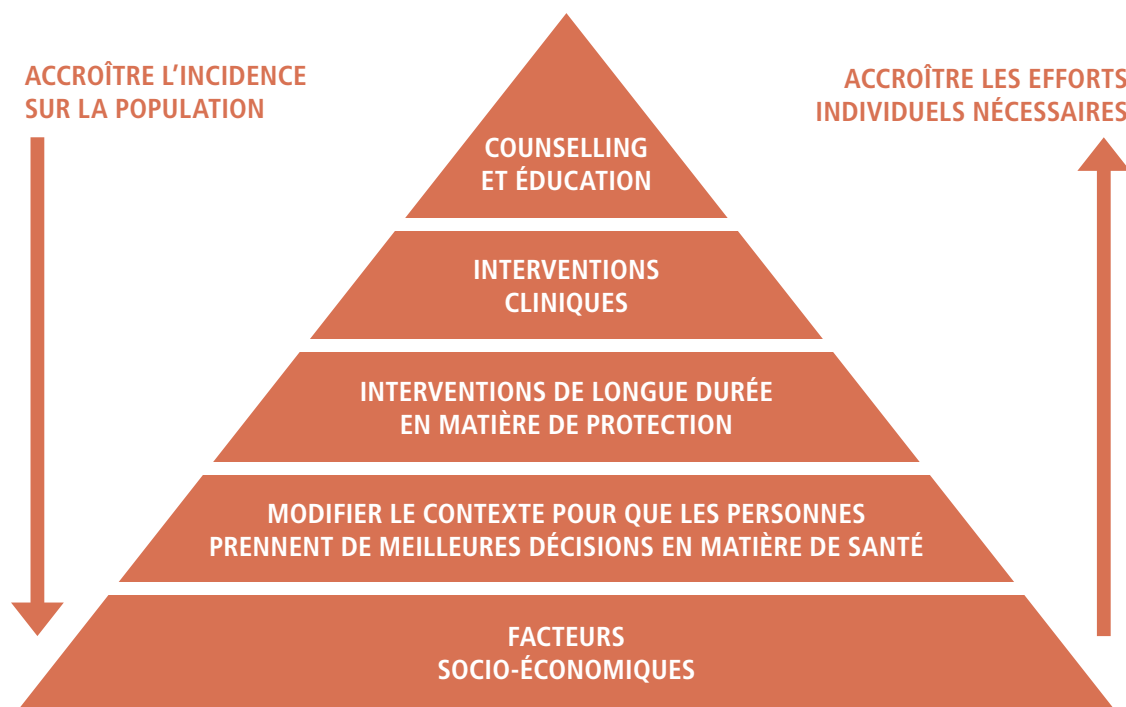
[Bibliographie](#)



En ce qui concerne la santé publique, la motivation liée à ces nouvelles priorités reflète l'impact relatif des mesures visant à améliorer la santé de la population (voir la pyramide ci-dessous). Pendant longtemps, on a mis l'accent sur les interventions au niveau individuel, comme le counseling et l'éducation, ainsi que les interventions cliniques. Bien qu'importantes, ces approches comportent deux grandes limites du point de vue de la population. Premièrement, il s'agit de la difficulté de savoir si les personnes qui en ont le plus besoin bénéficient des services en question. Deuxièmement, ces interventions ciblent souvent des changements de comportement que les milieux social, économique et physique où les personnes passent la majorité de leur temps peuvent ne pas favoriser.

Les mesures de protection à long terme, comme les vaccinations, procurent des avantages au niveau individuel, mais leur avantage pour la collectivité est de renforcer la résistance des populations aux maladies. Comme la pyramide sur la santé l'indique, afin d'avoir un impact plus important sur la santé d'une population, il faut que les mesures prises mettent davantage l'accent sur l'évolution du contexte (p. ex. lois sur les lieux sans fumée, l'activité physique favorisée par l'environnement aménagé) et sur les facteurs socio-économiques (p. ex. les déterminants sociaux de la santé).⁵

Pyramide des incidences sur la santé



Source : Frieden TR. *A framework for public health action: The health impact pyramid*, Am J Public Health 2010; 100(4): 590-595. Utilisée avec la permission de l'éditeur, The Sheridan Press/American Public Health Association. La American Public Health Association n'est pas responsable de l'exactitude de la traduction.

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Grâce à sa planification stratégique, les services de la santé publique ont établi « six enjeux » correspondant au travail à faire, lesquels feront l'objet d'un engagement pour améliorer la santé des Néo-Écossais.⁶

Ces **six enjeux** sont les suivants :



- La santé publique est guidée par un **énoncé d'objet** précis : Pour comprendre et améliorer la santé des communautés, les services de la santé publique mènent un travail de collaboration.
- Les services de la santé publique se sont engagés à intégrer à leur culture un **leadership et des processus participatifs** afin de pouvoir un travail de collaboration.
- Les services de la santé publique reconnaissent que le développement de **relations significatives est essentiel** à leur réussite et qu'ils sont appelés à renforcer leur rôle de défenseur, de collaborateur, de champion, de mentor et d'innovateur.
- Les services de la santé publique se sont engagés à intégrer les **cinq fonctions de base** de la santé publique en mettant l'accent sur la population.
- Reconnaisant que la justice sociale et la compréhension d'une société sont à la base du travail des services de la santé publique, les éléments suivants se trouvent **au centre des efforts** : développement sain, communautés saines, prévention et contrôle des maladies transmissibles, santé environnementale.
- Les services de la santé publique reconnaissent clairement la nécessité d'améliorer les **aptitudes et les compétences** collectives et individuelles et ont donc adopté les *Compétences essentielles en santé publique au Canada : version 1.0* comme fondement pour tous les praticiens de la santé publique.



Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Le processus de planification stratégique et l'élaboration des six enjeux ont été des étapes importantes vers l'élaboration des normes de santé publique.

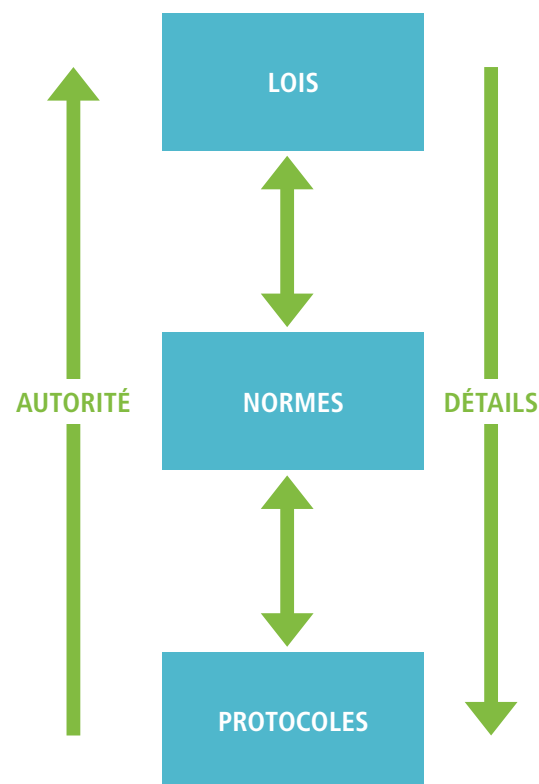
Élaboration des normes

Les éléments suivants ont guidé l'élaboration des *Normes de santé publique* :

- Placer les normes à un niveau relativement élevé afin de favoriser les changements nécessaires au système de santé publique – les protocoles peuvent comprendre des attentes plus détaillées.
- Le lien final entre les normes et des lois sur la santé publique (mesure n° 14 pour le renouvellement du système).
- Les normes constituent le fondement des aspects suivants :
 - ▶ Planification, rapports et financement
 - ▶ Imputabilité
 - ▶ Assurance de la qualité

Ces normes ont donc été élaborées pour se situer à un niveau moyen de détail par rapport à la formulation des lois en général; il est prévu en revanche que les protocoles soient très détaillés.

Certaines provinces canadiennes possèdent des normes de santé publique, dont le niveau de détails varie cependant et qui correspondent à leurs besoins. Après avoir examiné ces normes, il a été décidé qu'aucune d'elles ne convenait suffisamment à la situation de la Nouvelle-Écosse ainsi qu'aux grands thèmes entendus pendant le processus de planification pour pouvoir être directement adoptée. Diverses sources ont été utilisées pour l'élaboration de ces normes, tout comme les normes d'accréditation de la santé publique.ⁱⁱ



Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



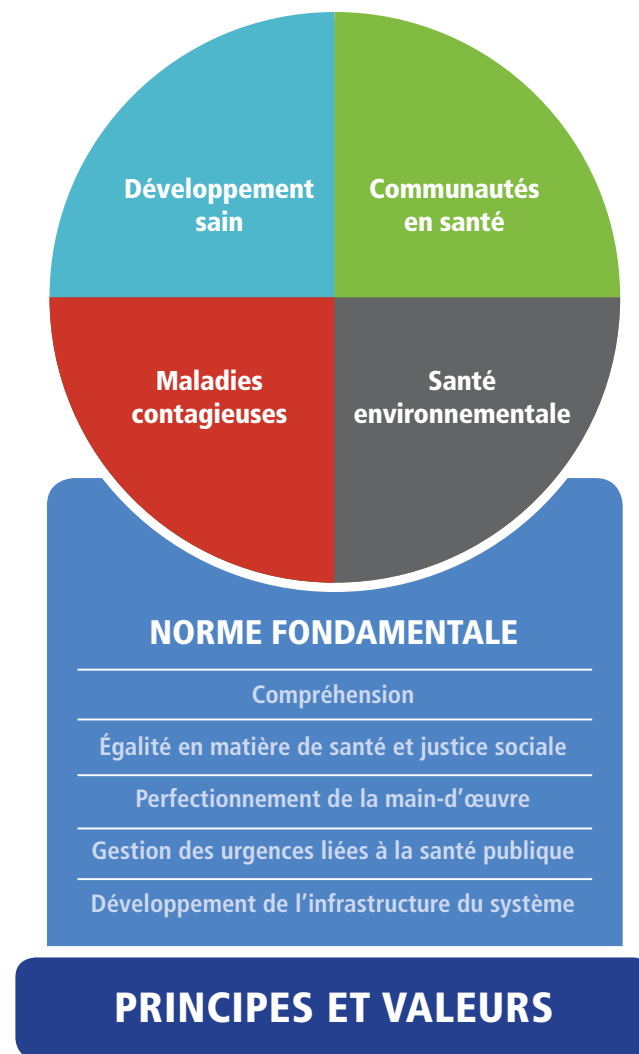
ⁱⁱ Les normes d'accréditation de la santé publique et d'autres services de santé sont établies et évaluées par Agrément Canada.

Une retraite intensive de 3 jours a été organisée en janvier 2011, pendant laquelle des employés de la santé publique aux niveaux provincial et local ainsi que des partenaires communautaires et d'autres personnes ont élaboré le matériel préliminaire pour chacun des quatre domaines d'intérêt à partir duquel la présente version a été rédigée. À l'instar d'autres juridictions, il est prévu que ces normes seront mises à jour de façon périodique (p. ex. tous les 5 à 10 ans).

Il est devenu de plus en plus clair, pendant l'élaboration de ces normes, qu'il existait différents types importants d'activités et de capacités liés au système de santé publique pour plusieurs domaines d'intérêt. Il s'agit par exemple de perfectionnement du personnel, de gestion des urgences en santé publique et du développement de l'infrastructure du système. Bien que ces aspects diffèrent en fonction de chaque domaine d'intérêt, leur gestion va bien au-delà de chacun d'eux et nécessite une attention ciblée. Le travail fait ailleurs au pays nous a montré que si l'on n'accorde pas à ces efforts le statut de normes, l'importance attribuée à ces domaines risque d'être amoindrie et ceux-ci traités en conséquence. Par conséquent, les Normes de santé publique de la Nouvelle-Écosse comprennent une « norme fondamentale » liée à la gestion des domaines en question.

La planification stratégique des services de la santé publique a accordé une attention particulière à la compréhension d'aspects divers (comprenant l'évaluation de la santé de la population et la surveillance de la santé), l'équité en matière de santé et la justice sociale. Pour favoriser leur intégration, ces aspects ont été intégrés dans la norme fondamentale ainsi que dans chaque domaine d'intérêt.

Le schéma suivant illustre les domaines d'intérêt se rapportant à la norme fondamentale, l'ensemble des normes ayant pour base la compréhension, l'équité en matière de santé et la justice sociale.



Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Liens entre les normes

Bien que chaque norme doive constituer un ensemble cohérent, les normes en question ne sont pas détachées les unes des autres. Par exemple, le développement sain dépend de l'existence de communautés saines, de la prévention et du contrôle des maladies transmissibles, ainsi que de la prévention, la détection et l'atténuation des problèmes de santé environnementale. De la même façon, la prévention et le contrôle des maladies transmissibles dépendent de conditions sociales, économiques, physiques et environnementales, comme l'éducation, le revenu, le logement et l'eau potable, qui influent sur le risque lié à la présence, à l'exposition et à la transmission des maladies en question. Par conséquent, la conceptualisation de ces domaines d'intérêt doit tenir compte du fait que les normes, dans leur totalité, constituent un ensemble d'exigences pour les organismes de santé publique tant aux deux niveaux du système. En outre, compte tenu des liens qui existent entre ces domaines d'intérêt, chaque norme n'a pas pour objet de définir la structure organisationnelle ou la conception d'un « programme » donné.

Organisation des normes

Chacune des normes se compose des éléments suivants :

- Ensemble de résultats sociétaux :
 - ▶ Résultats auxquels de nombreux acteurs contribuent, dont la santé publique
- Ensemble de résultats liés à la santé publique :
 - ▶ Résultats pour lesquels la santé publique peut être tenue responsable
- Ensemble des exigences pour les mesures en matière de santé publique :
 - ▶ Énoncés correspondant aux mesures prévues pour le système de santé publique. Comme cela est indiqué précédemment, il est prévu que les protocoles fournissent des indications plus détaillées sur la façon dont les exigences seront appliquées/remplies.

Notion de responsabilité

Un des principaux moteurs des mesures liées à la santé publique est l'atteinte de résultats au niveau des populations. Toutefois, la réalisation de ces changements n'appartient pas seulement à la sphère d'influence qu'exercent les services de la santé publique. C'est pourquoi le partenariat et la coopération sont d'une importance capitale afin de pouvoir, ensemble, créer les conditions sociales, économiques et physiques nécessaires à la santé. Du point de vue de la responsabilité, il est important de distinguer les résultats qui découlent des efforts déployés par la santé publique (c.-à-d. les résultats liés à la santé publique) de ceux que permet le travail de nombreux secteurs de la société, y compris la santé publique (c.-à-d. les résultats sociétaux). Cette distinction est essentielle du point de vue de la notion de responsabilité. Bien que la notion de responsabilité exige des analyses et un travail de planification plus poussés, celle-ci concernera la structure, les processus et les résultats.⁷

Introduction

Table des matières

Introduction

Norme fondamentale

Norme relative au développement sain

Norme relative aux communautés en santé

Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles

Norme relative à la santé environnementale

Glossaire

Bibliographie



Norme fondamentale

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)

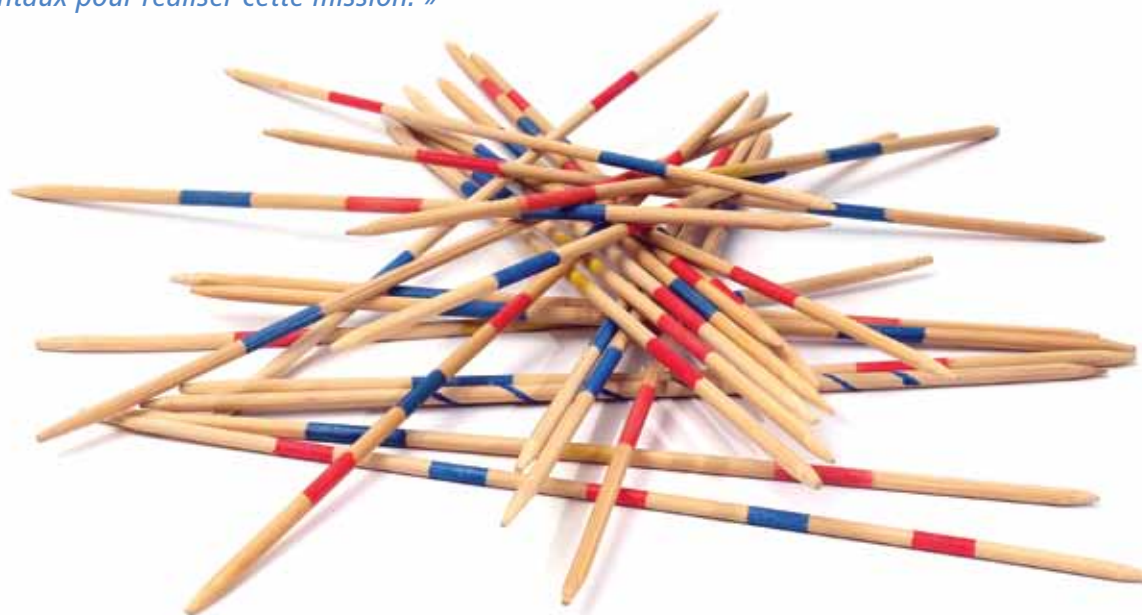


Comme son nom l'indique, la norme fondamentale cible les éléments clés sur lesquels les normes sont fondées. Elle comprend un ensemble de principes et de valeurs ainsi que des exigences liées au travail de compréhension (évaluation de la santé de la population et surveillance de la santé), à l'égalité en matière de santé et à la justice sociale; au développement du personnel des services de la santé publique; à la gestion des urgences en santé publique, et au développement de l'infrastructure du système de santé publique.

Principes et valeurs

Les services de la santé publique ont pour but de promouvoir et de protéger la santé du public grâce à des mesures organisées et collectives. Comme le rapport sur le renouvellement du système de santé l'indique,

« La santé publique adopte essentiellement une perspective fondée sur des groupes de personnes ou la population... Cette définition diffère du système de soins de santé personnel mais y est complémentaire et exige des liens solides avec ce système, qui a des forces particulières en diagnostic, traitement et réadaptation. Les efforts organisés de la société pour améliorer la santé exigent que le gouvernement travaille en collaboration et en partenariat avec les secteurs non gouvernementaux pour réaliser cette mission. »



Il est important de reconnaître les aspects suivants en tant que fondements des normes :

- Le travail de la santé publique est fondé sur l'égalité en matière de santé et sur la justice sociale. La santé publique vise à améliorer la santé de la population dans son ensemble ainsi qu'à réduire les iniquités entre les populations en matière de santé.
- L'objectif de la santé publique est de :
 - ▶ prévenir les maladies ou les états qui contribuent de façon importante au fardeau de la maladie;
 - ▶ prévenir les maladies ou les états qui constituent des menaces possibles pour la santé;
 - ▶ améliorer la santé globale et la résilience de la population ou des sous-populations.
- La santé publique met l'accent sur la prévention en amont afin d'exercer une influence sur ce qui, aux niveaux social, économique et physique, favorise la santé. Cela nécessite une collaboration avec divers secteurs et partenaires extérieurs au système de santé officiel.
- La santé publique évalue les forces et les besoins et planifie, met en œuvre et évalue des actions qui démontrent :
 - ▶ Une profonde compréhension de la santé des communautés
 - ▶ une approche collaborative/collective
 - ▶ Un leadership participatif
 - ▶ Des relations significatives
 - ▶ Des rôles appropriés au contexte. Cela comprend des changements plus importants pour : défendre, créer des liens, collaborer, encadrer, développer des compétences, faciliter, favoriser le changement et innover

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Résultats sociétaux

- Les besoins de la population sont prévus, cernés, examinés et évalués.
- Les nouvelles menaces pour la santé publique sont évitées ou atténuées.

Résultats liés à la santé publique

- Le public, les partenaires communautaires et les fournisseurs de soins de santé possèdent des renseignements à jour sur la santé des populations pertinentes et disposent des renseignements nécessaires pour prendre des mesures adaptées.
- Des programmes et services de santé publique sont prévus et mis en œuvre pour répondre aux besoins des populations en matière de santé.
- Les services de la santé publique travaillent en collaboration avec des partenaires communautaires et différents intervenants plusieurs niveaux.
- Le personnel des services de la santé publique possède les compétences nécessaires pour accomplir son travail.
- Les services de la santé publique mettent en place l'infrastructure nécessaire pour favoriser le fonctionnement du système.
- Les services de la santé publique sont prêts à détecter et à répondre aux urgences de santé publique ainsi qu'aux urgences ayant un impact sur la santé publique.

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Exigences – Compréhension ⁱⁱⁱ

- Les services de la santé publique évaluent la santé de la population, y compris l'existence et les conséquences des inégalités et les iniquités.
- Les services de la santé publique surveillent les tendances en matière de santé afin de cerner d'éventuelles menaces et d'enquêter sur celles-ci.
- Les services de la santé publique travaillent avec les partenaires et les communautés pour chercher à comprendre les renseignements dont ils disposent en fonction des contextes éthique, politique, scientifique, socioculturel et économique.
- Les services de la santé publique fournissent au public, aux partenaires communautaires et aux fournisseurs de soins de santé des renseignements sur la santé de la population, y compris sur les déterminants de la santé et les iniquités en matière de santé.
- Les services de la santé publique utilisent une approche fondée sur la santé de la population pour établir des priorités et faire un travail de planification; cette approche permet :
 - ▶ de fonder des décisions sur l'état de santé de population, l'analyse des déterminants de la santé et les preuves qui existent;
 - ▶ de mettre l'accent sur les mesures en amont (c.-à-d., prévention primordiale);
 - ▶ de faire appel à la participation du public, à diverses stratégies ainsi qu'à la collaboration intersectorielle;
 - ▶ d'évaluer les résultats.⁴
- Les services de la santé publique créent des programmes et des services afin de pouvoir répondre aux besoins de la population, y compris ceux des populations prioritaires.

Remarque : L'élaboration d'un protocole plus détaillé portant sur l'évaluation, la surveillance et la planification doit être envisagée (p. ex. diverses sources de données sur les aspects importants et la prévention en amont (primordiale); périodicité des activités évaluation; rapports d'évaluation et profils communautaires réguliers; relation entre évaluation/surveillance et planification; recherche d'un équilibre entre des approches globales et des approches ciblées, etc.).

ⁱⁱⁱ Le terme « compréhension » se rapporte à l'évaluation, la surveillance et la planification de la santé publique.

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Exigences – Égalité en matière de santé et justice sociale

- Les services de la santé publique évaluent la santé de la population et en rendent compte pour décrire l'existence et les conséquences des inégalités et iniquités en matière de santé ainsi que les stratégies permettant de réduire ces inégalités et iniquités.
- Les services de la santé publique modifient et orientent leurs interventions afin de réduire les iniquités, y compris l'examen des besoins et des capacités uniques des populations prioritaires.
- Les partenaires de la santé publique ainsi que d'autres fournisseurs de services s'attaquent collectivement aux iniquités en matière de santé.
- Les services de la santé publique permettent aux communautés et aux différents intervenants de participer à l'analyse, à l'élaboration et à la défense des politiques.

Exigences – Développement de la main-d'œuvre de la santé publique

- Les services de la santé publique déterminent régulièrement les compétences, la composition et la taille du personnel de la santé publique.
- Les services de la santé publique déterminent les lacunes en ce qui concerne le personnel et y remédient.
- Les services de la santé publique déterminent les besoins de formation du personnel et offrent des possibilités de développer les compétences de base liées à la santé publique ainsi que les compétences correspondant aux fonctions de chaque poste.
- Les services de la santé publique favorisent le développement du leadership à tous les niveaux.

Remarque : Une stratégie de développement de la main-d'œuvre permettrait d'offrir des renseignements plus détaillées, par exemple sur le recrutement et la sélection des nouveaux membres du personnel, l'orientation du personnel, la facilité d'acquérir une formation, partager les possibilités de formation avec les partenaires; progression professionnelle, etc.).

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Exigences – Gestion des urgences de santé publique

- Les services de la santé publique déterminent et évaluent les risques liés à la santé du public.
- Les services de la santé publique disposent de plans fonctionnels afin d'assurer le fonctionnement des services essentiels pendant les interruptions d'activités.
- Les services de la santé publique, en consultation avec les partenaires, élaborent un plan d'intervention d'urgence pour les situations dans lesquelles la santé publique aura un rôle de premier plan.
- Les services de la santé publique préparent leur personnel aux situations d'urgence.
- Les services de la santé publique mettent en pratique leurs plans de gestion des urgences.

Remarque : Les documents de planification des urgences fournissent des renseignements plus détaillés sur ces aspects.

Commentaires : Ces exigences concernent la gestion des urgences de santé publique et non pas la gestion de toutes les urgences liées à la santé. Ce sujet ne correspond à aucun domaine d'intérêt particulier et nécessite une planification organisationnelle et systémique globale; il convient donc davantage à la norme fondamentale.

Exigences – Développement de l'infrastructure du système de santé

- Les services de la santé publique mettent en place l'infrastructure nécessaire pour favoriser le fonctionnement du système. Cela comprend, entre autres :
 - ▶ Lois sur la santé publique et règlements connexes
 - ▶ Protocoles détaillés liés aux normes
 - ▶ Clarté des rôles et des responsabilités
 - ▶ Mécanismes de responsabilisation
 - ▶ Recherche et développement
 - ▶ Systèmes d'information

Remarque : Parmi ces aspects, beaucoup sont abordés dans le rapport de renouvellement du système de santé et d'autres sources (p. ex. dans le rapport Naylor, ou dans le rapport F/P/T sur le renforcement de l'infrastructure du système de santé publique).^{1,8,9}

Norme relative au développement sain

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Le développement sain est axé sur l'amélioration du bien-être physique, social et mental des enfants de la Nouvelle-Écosse ainsi que des jeunes et des familles, dans des contextes variés (maison, école et communauté). De très nombreuses études montrent l'importance des premières années d'un enfant. Comme un récent rapport du Conseil canadien de la santé l'indique, « les conditions et les expériences de vie d'un enfant – les déterminants de sa santé – façonneront sa santé physique, son développement et son bien-être et auront non seulement des répercussions sur son enfance, mais affecteront aussi les fondements mêmes de sa santé à l'âge adulte ». ¹⁰ De la même façon, la jeunesse est une période cruciale pour la croissance et l'apprentissage, c'est-à-dire une transition majeure vers l'âge adulte.

Reflet de l'importance de ces premières périodes de la vie, ce domaine d'intervention privilégié met l'accent sur l'analyse et les mesures liées à la santé et au bien-être des nourrissons, des enfants, des jeunes et des familles (développement comprenant les périodes suivantes : préconception, nourrisson, petite enfance, préadolescence, adolescence et jeune adulte). Bien que cette norme comprenne des exigences relatives à la prestation de services cliniques, au counseling et à l'éducation, une importance particulière est accordée aux efforts en amont afin de permettre et de promouvoir les environnements social, économique et physique qui favorisent un développement sain pour toute la population.



Introduction

Table des matières

Introduction

Norme fondamentale

Norme relative au développement sain

Norme relative aux communautés en santé

Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles

Norme relative à la santé environnementale

Glossaire

Bibliographie



Résultats sociétaux

- Les environnements social, économique et physique favorisent davantage les grossesses qui se déroulent bien, les naissances sans problèmes, une éducation efficace des enfants ainsi qu'un bon développement des enfants et des jeunes (p. ex. politiques publiques sur le développement sain, prestation de services, réduction des iniquités relatives aux déterminants de la santé et à l'état de santé).

Résultats liés à la santé publique

- Les services de la santé publique travaillent en amont afin de créer des environnements sociaux, économiques et physiques qui favorisent davantage les grossesses qui se déroulent bien, les naissances sans problèmes, une éducation efficace des enfants ainsi qu'un bon développement des enfants et des jeunes.
- Les décideurs disposent des renseignements nécessaires à la modification des politiques actuelles ou à l'élaboration de nouvelles politiques qui favorisent la santé des nourrissons, des enfants, des jeunes et des familles.
- Les partenaires communautaires bénéficient de soutien pour évaluer, analyser et améliorer les services destinés aux nourrissons, aux enfants, aux jeunes et aux familles.
- On incite les groupes prioritaires à comprendre les questions liées à la santé qui touchent les nourrissons, les enfants, les jeunes et les familles et à agir en conséquence.
- Des renseignements, des programmes et des services pour les nourrissons, les enfants, les jeunes et les familles sont mis à la disposition des populations prioritaires.
- Les personnes et les communautés peuvent prendre des mesures collectives liées à des problèmes qui influent sur la santé des nourrissons, des enfants, des jeunes et des familles.

Exigences

- Les services de la santé publique évaluent, cherchent à comprendre et font des rapports sur la santé des populations et les déterminants de la santé se rapportant aux nourrissons, aux enfants, aux jeunes et aux familles, y compris sur l'existence d'inégalités et d'iniquités et sur les populations prioritaires. Remarque : La norme fondamentale et le protocole qui s'y rapporte contiennent des renseignements plus détaillés sur ces aspects.
- Pour améliorer la santé des nourrissons, des enfants, des jeunes et des familles, les services de la santé publique mettent en œuvre des stratégies globales fondées sur des données probantes.

Introduction

Table des matières

Introduction

Norme fondamentale

Norme relative au développement sain

Norme relative aux communautés en santé

Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles

Norme relative à la santé environnementale

Glossaire

Bibliographie



- Dans le but d'améliorer la santé et de réduire les inégalités et les iniquités chez les nourrissons, les enfants, les jeunes et les familles. Les services de la santé publique planifient des programmes, des services et des interventions à partir d'une approche fondée sur la santé globale de la population (impact).
- Les services de la santé publique collaborent avec un large éventail de partenaires afin de favoriser, de façon collective, la compréhension et l'analyse des besoins en matière de santé des nourrissons, des enfants, des jeunes et des familles, ainsi que de prendre des mesures pour améliorer leur situation.
 - ▶ Évaluer les lacunes et les iniquités liées au dépistage précoce de problèmes liés à la santé ainsi qu'à la prestation et à la coordination de services.
 - ▶ Veiller à la continuité et à l'accessibilité des services de soins de santé primaires (p. ex. accessibilité à des services de santé sexuelle, identification des femmes ayant des grossesses à risque, soutien à l'allaitement, évaluations liées au développement de l'enfant, vaccins).
 - ▶ Contribuer à la mise en place de normes de service permettant d'obtenir des résultats de façon collective avec les différents partenaires.
 - ▶ Améliorer le modèle ou le processus d'identification précoce des nourrissons et des enfants qui vivent dans des conditions présentant des risques pour leur santé.
- Les services de la santé publique collaborent avec de nombreux partenaires et communautés afin de favoriser, de façon collective, la compréhension et l'analyse des besoins en matière de santé des nourrissons, des enfants, des jeunes et des familles, dans le but de créer des environnements sociaux, économiques et physiques permettant d'améliorer la santé de ces derniers :
 - ▶ Évaluer l'impact sanitaire des politiques actuelles et des politiques qui sont proposées, y compris leur impact sur les populations prioritaires et les iniquités.
 - ▶ Comprendre les mesures de soutien nécessaires pour permettre aux familles, aux enfants et aux jeunes de prospérer, et promouvoir ces mesures (p. ex. stratégie pour les enfants et les jeunes).
- Les services de la santé publique utilisent des stratégies ciblées pour réduire les iniquités liées à la santé et aux déterminants de la santé chez les nourrissons, les enfants, les jeunes et les familles, dont :
 - ▶ Stratégies de développement communautaire pour inciter et aider les populations prioritaires à créer de meilleures conditions pour leurs familles.
 - ▶ Soutien direct aux familles à risque.

Remarque : Nous sommes en train d'envisager la création d'un protocole plus détaillé afin de pouvoir mieux répondre à ces exigences, notamment en ce qui concerne :

- Les différentes périodes de la vie, chacune d'elle ayant des problèmes et des particularités qui lui sont propres.
- Le rééquilibrage en faveur des approches en amont.

Norme relative aux communautés en santé

Une communauté en santé permet de répondre aux besoins fondamentaux de ses habitants et d'éliminer les obstacles qui entravent la capacité des gens à participer activement à la vie sociale, économique, culturelle et politique de leur communauté. « Selon la nature des environnements [où les gens grandissent, vivent, apprennent, travaillent et vieillissent], les conditions matérielles, le soutien psychosocial et les schémas comportementaux ne sont pas les mêmes pour tous les groupes et les rendent plus ou moins vulnérables aux problèmes de santé ». ¹¹ Notre engagement est donc d'améliorer, au sein des communautés, les conditions qui permettent aux gens d'atteindre leur plein potentiel et de mener une vie épanouissante. Les cinq stratégies de la *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*^{iv} sont les principes directeurs de cette norme.³

Reflétant l'accent mis sur les approches en amont, la norme relative aux communautés en santé cible le développement de partenariats pour favoriser la mise en place de politiques sur la santé publique et s'attaquer aux déterminants sociaux de la santé dans divers contextes. La nécessité de réorienter les efforts en amont est essentielle.

« Bien que des décisions éclairées puissent être utiles pour influencer sur les risques personnels... une telle approche a ses limites pour réduire le fardeau de la maladie sur la population. De nombreux facteurs tels que la pollution de l'air, la disponibilité d'aliments variés et l'accessibilité à des environnements favorisant des modes de vie active se situent en dehors du champ d'action direct des individus... [et] doivent donc être ciblés dans l'intérêt public. » [traduction] ¹²

^{iv} Élaborer une politique publique saine; créer des milieux favorables; renforcer l'action communautaire; acquérir des aptitudes individuelles; réorienter les services de santé.



Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Résultats sociétaux

- Les communautés offrent des environnements sociaux, économiques et physiques qui favorisent et protègent la santé de la population, avec pour résultat une meilleure santé et une réduction des iniquités. Les principaux concepts sont les suivants :
 - ▶ Des communautés prospères, durables et résilientes par nature
 - ▶ Un environnement construit et un environnement naturel favorables
 - ▶ Une répartition équitable des ressources, du pouvoir, des biens et des possibilités
 - ▶ Un engagement des membres de la communauté
 - ▶ L'établissement de priorités et la mise en place de mesures fondées sur des données probantes

Résultats liés à la santé publique

- Les services de la santé publique travaillent en amont pour créer des environnements sociaux, économiques et physiques qui favorisent et protègent la santé de la population.
- Les décideurs politiques disposent des renseignements nécessaires pour faire face à la répartition inéquitable des ressources, du pouvoir, de l'argent, des biens et des possibilités.
- L'élaboration de politique de santé publique est favorisée dans divers milieux (p. ex. écoles, lieux de travail, environnements naturel et construit) pour créer des environnements sociaux, économiques et physiques qui favorisent la santé (p. ex. une alimentation saine, des activités physiques régulières, une vie sans tabac, la réduction des blessures; la culture de l'alcool, l'insécurité alimentaire, la propreté de l'air etc.).
- On incite les groupes marginalisés, prioritaires ou défavorisés à comprendre les questions liées à la santé qui les touchent directement et à agir en conséquence.
- Les personnes et les communautés se mobilisent pour prendre des mesures collectives liées à des problèmes se rapportant à la santé.

Exigences

- Les services de la santé publique évaluent, cherchent à comprendre et rendent compte de la santé des populations en insistant sur :
 - ▶ l'existence et l'impact des inégalités et iniquités et sur les populations prioritaires;
 - ▶ la mesure où il existe des environnements sociaux, économiques et physiques pour favoriser la santé.
Remarque : La norme fondamentale et le protocole qui s'y rapporte contiennent des renseignements plus détaillés sur ces aspects.
- Pour améliorer la santé des communautés, les services de la santé publique mettent en œuvre des stratégies globales fondées sur des données probantes en :
 - ▶ mettant l'accent sur les déterminants en amont :
 - ▶ Environnements social, économique et physique qui font des choix sains les choix les plus faciles (p. ex. une alimentation saine, des activités physiques régulières, une vie sans tabac, la réduction des blessures; la culture de l'alcool, l'insécurité alimentaire, la propreté de l'air etc.)
 - ▶ Déterminants sociaux de la santé (p. ex. revenu, éducation, logement)
 - ▶ Cibler divers milieux, y compris les lieux de travail, les écoles, les maisons des particuliers et la communauté dans son ensemble.
 - ▶ Mener des analyses de politiques et chercher à modifier les politiques pour faire en sorte que les environnements social, économique et physique favorisent la santé.
 - ▶ Dans le but d'améliorer la santé et de réduire les iniquités, les services de la santé publique planifient des programmes, des services et des interventions à partir d'une approche fondée sur la santé globale de la population.
 - ▶ Collaborer avec un large éventail de partenaires pour favoriser la prise de mesures sur les déterminants de la santé grâce à une politique en matière de santé.
 - ▶ Utiliser des stratégies de développement communautaire pour inciter et aider les populations prioritaires à créer de meilleures conditions pour la santé.

Remarque : Nous sommes en train d'envisager la création d'un protocole plus détaillé afin de pouvoir mieux répondre à ces exigences, notamment en ce qui concerne le rééquilibrage des priorités. Il est prévu que le travail d'analyse et les mesures ciblent un certain nombre d'aspects, y compris :

- Divers niveaux et types de déterminants de la santé
- Différents milieux : écoles, lieux de travail, maisons, milieux naturel et bâti
- Équilibre entre les approches globales et les approches ciblées
- Mise en place des ressources humaines les plus appropriées pour la santé publique en fonction du contexte (p. ex. animateur, leader, etc.)

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Les débuts de la santé publique moderne trouvent leurs origines dans le travail de compréhension, de prévention et de contrôle de la propagation des maladies transmissibles. Bien que la science comprenne beaucoup mieux les vaccins et les antibiotiques, et en dépit de leur disponibilité, la prévention et le contrôle des maladies transmissibles restent un défi permanent. L'évolution des transports modernes, la complexité des sociétés modernes ainsi que l'émergence continue de nouveaux agents pathogènes contribuent à cette situation. Au Canada, la dernière décennie a régulièrement fourni des preuves liées à ces préoccupations (p. ex. Walkerton, le SRAS, la listériose, la pandémie de grippe H1N1).^{8,13,15} Par ailleurs, pour de nombreuses maladies transmissibles, le risque permanent d'exposition est fortement lié aux déterminants sociaux de la santé.

La loi sur la protection de la santé (*Health Protection Act*) de la Nouvelle-Écosse procure aux services de la santé publique des pouvoirs très importants quant à la prise des mesures nécessaires pour protéger la santé du public.¹⁶ Pour assurer la cohérence et la coordination de ces mesures, il existe divers manuels, politiques et directives qui sont fondés sur des données probantes et des recommandations provenant de sources nationales et internationales. Les vaccins constituent l'une des mesures de prévention les moins coûteuses. Afin de prévenir les maladies contre lesquelles il est possible d'être immunisé, les services de la santé publique sont chargés de la gestion du programme de vaccination pour veiller à ce que le plus de personnes possible soient vaccinées.



Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Résultats sociétaux

- Réduction de l'incidence, de la morbidité et de la mortalité des maladies transmissibles
- Augmentation de la vaccination au sein de la population.

Résultats liés à la santé publique

- Toutes les maladies à déclaration obligatoire sont surveillées conformément aux lois et aux protocoles en vigueur.
- Les épidémies et les situations liées à des maladies transmissibles seront détectées, analysées et gérées efficacement pour limiter les cas secondaires et les risques pour le public.
- Des partenariats et une coordination efficaces ont été mis en place pour la prévention des infections et les pratiques de contrôle dans les établissements de santé.
- Le travail de surveillance et les données du PEV, y compris les iniquités en matière de santé, sont utilisés pour favoriser l'élaboration de politiques publiques et de programmes en matière de santé afin de prévenir et de réduire le fardeau des maladies transmissibles sur la santé publique.
- Les services de la santé publique travaillent en amont afin de créer des environnements sociaux, économiques et physiques et des approches ciblées visant à réduire les risques de développement et d'exposition aux maladies transmissibles.
- Les services de la santé publique gèrent efficacement un programme d'immunisation financé par le gouvernement provincial pour réduire ou éliminer les maladies évitables par la vaccination.

Introduction

Table des matières

Introduction

Norme fondamentale

Norme relative au développement sain

Norme relative aux communautés en santé

Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles

Norme relative à la santé environnementale

Glossaire

Bibliographie



Exigences – Maladies transmissibles

- Les services de la santé publique évaluent et surveillent la santé de la population quant aux maladies transmissibles et à leurs déterminants :
 - ▶ Déterminer l'existence et l'impact des inégalités et iniquités ainsi que les populations prioritaires
 - ▶ Déterminer les tendances, y compris la détection d'éventuelles épidémies.
Remarque : Répondre à cette exigence dépend de la mise en place d'une infrastructure d'information efficace (p. ex. gestion des cas et bases de données de surveillance, registre de vaccination, rapports et analyses en temps opportun, etc.).
- Les services de la santé publique examinent les situations liées aux maladies transmissibles et les situations importantes pour la santé publique selon des délais raisonnables, conformément aux lois, aux règlements, aux normes et aux protocoles. Réactivité requise 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- Les services de la santé publique gèrent les cas et les épidémies conformément aux lois, aux règlements, aux normes et aux protocoles.
Remarque : Les épidémies de maladies transmissibles peuvent dégénérer en crises de santé publique – voir les exigences et le protocole relatifs à la gestion des urgences de santé publique.
- Les services de la santé publique travaillent en étroite collaboration avec des partenaires pour la détection précoce et le contrôle des épidémies dans les communautés, y compris, entre autres, dans les écoles, les garderies et les prisons.
- Les services de la santé publique collaborent avec les services de contrôle institutionnels des infections pour mettre en œuvre et coordonner des mesures d'enquête et de contrôle liées aux épidémies circonscrites à des milieux précis.
- Les services de la santé publique communiquent en temps opportun et de façon complète avec le public, les fournisseurs de soins de santé et d'autres partenaires, au sujet des enquêtes et de la gestion des situations d'urgence ou nouvelles.
- Les services de la santé publique disposent d'un processus d'assurance de la qualité pour veiller à ce que les enquêtes liées aux maladies transmissibles et leur gestion se fassent en temps voulu et de façon efficace.
- Les services de la santé publique élaborent et gèrent un cadre de responsabilisation avec les acteurs concernés pour établir des rôles, des responsabilités et des processus, allant de la détection au contrôle des maladies transmissibles.
- Les services de la santé publique collaborent avec des partenaires communautaires et s'informent auprès des populations prioritaires pour :
 - ▶ chercher à comprendre les iniquités et prendre des mesures collectives liées aux déterminants sous-jacents se rapportant aux maladies transmissibles;
 - ▶ utiliser de nouvelles stratégies d'enquête et de gestion de cas;
 - ▶ améliorer l'accès aux services sanitaires et sociaux, y compris pour la réduction des préjudices.

Exigences – Immunisations

- Les services de la santé publique évaluent et surveillent les taux de vaccination ainsi que les conséquences des programmes d'immunisation afin d'identifier l'existence d'inégalités et d'iniquités possibles et leurs effets, ainsi que les populations à risque.
Remarque : Répondre à ces exigences dépend de la mise en place d'une infrastructure d'information efficace (p. ex. registre de vaccination, surveillance des réactions indésirables, etc.).
- Les services de la santé publique collaborent avec des partenaires communautaires pour informer le public et améliorer sa confiance dans la vaccination.
- Les services de la santé publique font participer les intervenants responsables de la prestation des programmes de vaccination financés par le gouvernement provincial à l'élaboration de ces programmes et à leurs différentes parties, dont :
 - ▶ Pratiques de gestion des vaccins (p. ex. stockage, manipulation, chaîne du froid)
 - ▶ Cadre de responsabilisation conformes aux rôles et aux responsabilités.
- Les services de la santé publique enquêtent sur les réactions indésirables des vaccinations et gèrent ces situations en conformité avec les normes et les protocoles en vigueur.

Remarque : L'élaboration de protocoles plus détaillés sur les exigences relatives aux maladies transmissibles et aux vaccinations est envisagé; le manuel et les lignes directrices sur les maladies transmissibles contiennent, dans une certaine mesure, un tel protocole.

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Norme relative à la santé environnementale

La santé environnementale se rapporte aux dangers physiques, chimiques et biologiques externes à une personne, qui comportent des risques pour sa santé. Cela comprend la définition, l'évaluation, le contrôle ou l'élimination de ces dangers afin de prévenir la maladie et de créer des environnements qui favorisent la santé. On estime que les maladies évitables et les décès résultant d'une exposition à des contaminants environnementaux représentent chaque année, pour les soins de santé au Canada, entre 3,6 et 9,1 milliards de dollars.¹⁷ La santé dépend de la salubrité des aliments et de l'eau; et la vague de listériose à Walkerton, en Ontario, souligne clairement que ces menaces peuvent avoir des effets dévastateurs.

Au Canada, certaines provinces ont déterminé que les services et les programmes se rapportant à la santé environnementale devaient se baser sur des données scientifiques plus fiables ainsi que des évaluations et une surveillance plus rigoureuses.¹⁸ Elles ont également cerné les besoins suivants : nécessité de renforcer les lois, cohérence des services entre les différentes régions du pays et nécessité d'élaborer des stratégies globales comportant des buts et des objectifs clairs. En Nouvelle-Écosse, les normes relatives à la santé environnementale mettent l'accent sur la nécessité de comprendre avant d'agir, ainsi que de définir des objectifs globaux et de favoriser la création de meilleurs lois et programmes.

Bien que la santé environnementale soit fondée sur des activités de protection de la santé régies par la loi¹⁶, il est important de reconnaître le large éventail d'intervenants qui jouent un rôle important quant à la prévention et à la création d'environnements favorables pour la santé. Il s'agit notamment des administrations municipales et locales, des organisations non gouvernementales, des organisations professionnelles, des militants communautaires ainsi que des entreprises.



Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Résultats sociétaux

- Les communautés sont en meilleure santé, plus sûres et plus viables grâce à :
 - ▶ la prévention ou l'élimination des dangers relatifs à la santé environnementale;
 - ▶ un accès équitable à de l'eau, de la nourriture, de l'air et des environnements structurels de qualité;
 - ▶ la capacité de cerner et d'anticiper les risques, existants et nouveaux, liés à la santé environnementale et de s'y adapter;
 - ▶ la possibilité de savoir à qui s'adresser pour obtenir ce dont elles ont besoin.
- Les risques liés à la santé environnementale ainsi que les maladies d'origine alimentaire, causées par l'eau et à transmission vectorielle sont en baisse.

Résultats liés à la santé publique

- Les communautés prennent part aux processus de prise de décisions.
- Les décisions concernant la santé publique (y compris les conseils stratégiques) sont fondées sur des données probantes et reflètent les besoins communautaires.
- Les services de la santé publique ont la possibilité de participer à différents forums et ont mis en place des processus facilitant la communication entre les partenaires internes et externes.
- Les risques relatifs à la santé environnementale sont déterminés en temps opportun et des mesures adaptées sont mises en œuvre. Les nouvelles menaces sont anticipées et les tendances sont détectées.

Exigences

- Les services de la santé publique évaluent et surveillent le niveau de santé de la population afin de pouvoir comprendre les problèmes liés à la santé environnementale, de déterminer l'existence d'inégalités et d'iniquités possibles et de leurs effets ainsi que les populations à risque.

Remarque : La norme fondamentale et le protocole qui s'y rapporte contiennent des renseignements plus détaillés sur ces aspects.

- Les services de la santé publique collaborent avec des partenaires et des intervenants en santé environnementale pour :
 - ▶ clarifier les rôles et les responsabilités;
 - ▶ favoriser les mesures visant à améliorer la santé environnementale;
 - ▶ fournir une orientation stratégique en matière de santé environnementale.
- Les services de la santé publique surveillent les risques sanitaires et agissent conformément aux lois et aux règlements en vigueur.

Remarque : Les problèmes de santé environnementale peuvent dégénérer en crises de santé publique – voir les exigences et le protocole relatifs à la gestion des urgences de santé publique.
- Les services de la santé publique évaluent les problèmes et les risques de santé environnementale et prennent des mesures adaptées.
- Les services de la santé publique analysent les politiques et cherchent à les modifier pour améliorer la santé environnementale :
 - ▶ Déterminer les manques d'information et y remédier
 - ▶ Considérer les besoins des populations prioritaires
 - ▶ Élaborer des politiques qui favorisent l'adoption de mesures en amont
 - ▶ Examiner les conséquences imprévues des lois et des politiques en vigueur et agir en conséquence
 - ▶ S'assurer qu'il existe des données probantes pour permettre la création ou la modification de lois
 - ▶ Favoriser la prestation équitable des services de santé environnementale.
- Les services de la santé publique permettent aux communautés et aux particuliers de s'informer et d'agir en :
 - ▶ communiquant les risques sanitaires environnementaux de différentes façons, en fonction des populations et du public;
 - ▶ mettant à la disposition des communautés des outils pour prévenir et établir les risques sanitaires environnementaux et les besoins qui en découlent, ainsi que pour mettre en place des mesures adaptées;
 - ▶ facilitant l'accès aux renseignements et aux ressources nécessaires pour naviguer dans le système de santé environnementale.

Remarque : Nous sommes en train d'envisager la création d'un protocole plus détaillé afin de pouvoir mieux répondre à ces exigences.

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Glossaire

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)



Terme

Description

Fonctions centrales de services de la santé publique

Évaluation de la santé des populations
Surveillance sanitaire
Promotion de la santé
Prévention des maladies et des blessures
Protection de la santé¹⁹

Déterminants de la santé

Facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux déterminant l'état de santé des particuliers ou des populations. Exemples de déterminants de la santé de l'Agence de la santé publique du Canada :

- ▶ Revenu et statut social
- ▶ Réseaux de soutien social
- ▶ Éducation et littératie
- ▶ Emploi et conditions de travail
- ▶ Patrimoine biologique et génétique
- ▶ Milieux sociaux
- ▶ Environnements physiques
- ▶ Pratiques personnelles en matière de santé et capacité d'adaptation
- ▶ Développement sain de l'enfant
- ▶ Services de santé
- ▶ Sexe
- ▶ Culture²⁰

Inégalités en matière de santé

L'état de santé des divers groupes qui composent une société peut varier en fonction de facteurs génétiques et biologiques, de certains choix, du hasard ou de certaines circonstances; mais résulte souvent de différences liées au revenu, à l'éducation, à l'emploi et au soutien social.²¹

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

Introduction

Table des matières

Introduction

Norme fondamentale

Norme relative au développement sain

Norme relative aux communautés en santé

Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles

Norme relative à la santé environnementale

Glossaire

Bibliographie



Iniquités en matière de santé	Inégalités pouvant être résolues, considérées injustes ou découlant d'une injustice. ²² Étant donné que la définition des iniquités en matière de santé suppose un jugement normatif, la science ne peut, à elle seule, déterminer les disparités qui sont également inéquitables, ni dans mesure une iniquité est injuste. ²³
Approche axée sur la santé de la population	Une approche axée sur la santé de la population vise l'amélioration de l'état de santé d'une population globale. Les mesures ciblent la santé d'une population entière, ou d'une sous-population, plutôt que des particuliers. Cette approche nécessite également la réduction des inégalités en matière de santé entre les groupes d'une même population. L'hypothèse sous-jacente d'une telle approche est que la réduction des iniquités en matière de santé repose sur celle des iniquités d'ordre matériel et social. ²⁴
Prévention primordiale	Actions et mesures qui empêchent l'émergence et l'établissement de conditions (économiques, sociales, comportementales, environnementales, culturelles, etc.), connues pour favoriser les risques pour la santé. ²⁵ Stratégies et tactiques qui éliminent l'exposition à des facteurs de risque importants de maladie. ²⁶
Populations prioritaires	Populations pouvant nécessiter l'adoption d'approches ciblées lorsque des iniquités existent en matière de santé, ou lorsqu'un sous-groupe est défavorisé quant à son état de santé. ²⁷
Programme	Plan ou calendrier d'activités, de procédures, etc., visant à obtenir atteindre certains objectifs.
Protocoles	Par rapport aux normes décrites dans le présent document, description plus détaillée des attentes relatives aux mesures en matière de santé publique.
Déterminants sociaux de la santé	Conditions sociales dans lesquelles les gens vivent et travaillent. ²⁸
Justice sociale	Répartition équitable des biens, des ressources et des possibilités nécessaires à la santé. La justice sociale englobe les notions des droits de la personne et d'équité.

Bibliographie

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

[Introduction](#)

[Table des matières](#)

[Introduction](#)

[Norme fondamentale](#)

[Norme relative au développement sain](#)

[Norme relative aux communautés en santé](#)

[Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles](#)

[Norme relative à la santé environnementale](#)

[Glossaire](#)

[Bibliographie](#)

- (1) Ministères de la Santé et de la Promotion et de la Protection de la santé. *Le renouvellement de la santé publique : Bâtir un système de santé publique pour répondre aux besoins des gens de la Nouvelle-Écosse*, Halifax, 2006.
- (2) Ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse. *Parcours du renouvellement*, Halifax, 2010.
- (3) Organisation mondiale de la Santé, Santé Canada, Association canadienne de santé publique. *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*, Genève, OMS, 1986.
- (4) Agence de la santé publique du Canada. *Le modèle de promotion de la santé de la population : Éléments clés et mesures qui caractérisent une approche axée sur la santé de la population*, Ottawa, 2001.
- (5) Frieden T.R. *A framework for public health action: the health impact pyramid*, Am J Public Health, 100(4), 2010, p. 590-595.
- (6) Ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse. *Les six enjeux. La voie de l'avenir : un engagement pour le futur de la santé publique*, Halifax, 2010.
- (7) Handler A., M. Issel et B. Turnock. *A conceptual framework to measure performance of the public health system*, Am J Public Health, 91(8), 2001, p. 1235-1239.
- (8) Comité consultatif national sur le SRAS et la Santé publique. *Leçons de la crise du SRAS : Renouvellement de la santé publique au Canada*, Ottawa, Santé Canada, 2003.
- (9) Comité consultatif sur la santé de la population et la sécurité de la santé. *Améliorer l'infrastructure du système de santé publique au Canada : Rapport sur le renforcement de l'infrastructure du système de santé publique*, Ottawa, Agence de la santé publique du Canada, 2005.
- (10) Conseil canadien de la santé. *Changement de vitesse : Cibler, non plus les soins de santé au Canada, mais un Canada en santé*, 2010. http://healthcouncilcanada.ca/fr/index.php?page=shop.product_details&flypage=shop.flypage&product_id=102&category_id=10&manufacturer_id=0&option=com_virtuemart&Itemid=1100, consulté le 31 mars 2011.
- (11) OMS, Commission des déterminants sociaux de la santé – rapport final. *Comblé le fossé en une génération – Instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux*, Genève, OMS, 2008.



Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

Introduction

Table des matières

Introduction

Norme fondamentale

Norme relative au développement sain

Norme relative aux communautés en santé

Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles

Norme relative à la santé environnementale

Glossaire

Bibliographie



- (12) World Cancer Research Fund/American Institute for Cancer Research, Policy and action for cancer prevention. *Food, nutrition, and physical activity: a global perspective*, Washington, AICR, 2009.
- (13) O'Connor, D.R. Première partie du rapport de la Commission d'enquête sur les événements de Walkerton, Toronto, Ontario, ministère du Procureur général, 2002.
- (14) Gouvernement du Canada. *Rapport de l'enquêteuse indépendante sur l'écllosion de listériose de 2008*, 2009. www.listeriosis-listeriose.investigation-enquete.gc.ca/lirs_rpt_f.pdf, consulté le 5 janvier 2011.
- (15) Agence de la santé publique du Canada. *Leçons à retenir : Réponse de l'Agence de la santé publique du Canada et de Santé Canada à la pandémie de grippe H1N1 de 2009*. http://www.phac-aspc.gc.ca/about_apropos/evaluation/reports-rapports/2010-2011/h1n1/pdf/h1n1-fra.pdf, consulté le 5 janvier 2011.
- (16) Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, loi sur la protection de la santé (*Health Protection Act*), 2004, consultée le 31 mars 2011.
- (17) Centre de collaboration nationale en santé environnementale. *Revue systématique de la charge de morbidité attribuable à l'environnement au Canada*, 2010. www.nccch.ca/sites/default/files/Charge_morbidite_env_oct_2010_draft.pdf, consulté le 31 mars 2011.
- (18) Centre de collaboration nationale en santé environnementale. *Besoins et lacunes en santé environnementale : 2008-2009*, 2010. http://www.nccch.ca/sites/default/files/Portrait_besoins_lacunes_2008-2009.pdf, consulté le 31 mars 2011.
- (19) Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la santé de la population et la sécurité de la santé. *Sondage sur les capacités de santé publique au Canada*, Ottawa, 2001.
- (20) Agence de la santé publique du Canada, *Qu'est-ce qui détermine la santé?* 2010. www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/determinants/index-fra.php, consulté le 2 mai 2011.
- (21) Comité consultatif sur la santé de la population et la sécurité de la santé. *Réduire les disparités sur le plan de la santé – Rôles du secteur de la santé : Document de travail*, Ottawa, Agence de la santé publique du Canada, 2005.
- (22) Health Officers Council of BC. *Health inequities in British Columbia: Discussion paper*, Victoria, Public Health Association of BC, 2008.
- (23) Ministère de la Santé. *Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada 2008*, Ottawa, 2008.

- (24) Agence de la santé publique du Canada. *Qu'est-ce que l'approche axée sur la santé de la population?*, 2001. www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/approach-proche/appr-fra.php, consulté le 10 août 2010.
- (25) Last, J. *A dictionary of epidemiology*, 4^e édition, Toronto, Oxford University Press, 2001.
- (26) Last, J. *A dictionary of epidemiology*, Toronto, Oxford University Press, 2007.
- (27) Region of Waterloo Public Health. *Why we need to work with priority populations and how this relates to population health*, 2009. [www.region.waterloo.on.ca/web/health.nsf/0/FD80C0D143A204F78525761D0061829A/\\$file/Population_HealthSummary.pdf?openelement](http://www.region.waterloo.on.ca/web/health.nsf/0/FD80C0D143A204F78525761D0061829A/$file/Population_HealthSummary.pdf?openelement), consulté le 2 mai 2011.
- (28) Daghofer, D., P. Edwards. *Toward health equity: a comparative analysis and framework for action*, Ottawa, Agence de la santé publique du Canada, 2009.

Pour consulter ce document, sélectionnez l'en-tête approprié ci-dessous ou utilisez les boutons de navigation ou les numéros de page.

Introduction

Table des matières

Introduction

Norme fondamentale

Norme relative au développement sain

Norme relative aux communautés en santé

Norme relative à la prévention et au contrôle des maladies transmissibles

Norme relative à la santé environnementale

Glossaire

Bibliographie





Santé publique de Nouvelle-Écosse

